

Nombre de membres :
En exercice : 34
Présents : 27
Pouvoirs : 3
Votants : 30

Abstentions : -
Exprimés : 30
Pour : 30
Contre : -

N°2017-103

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

L'An deux mille dix-sept,

Le jeudi vingt-huit septembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, président.

Date de la convocation : le vendredi 22 septembre.

Titulaires présents : Guy BAUDRIER, Alain BLOND, Paul BRACHET, Albert DELHOUME, Eric DOMBRAY, Magdaleina FREDON, Louis FURLAUD, Luc GABETTE, Paola GABORIAU, Dominique GERMOND, Sylvie GERMOND, Christophe GEROUARD, Patrick GIBAUD, Bruno GRANCOING, Nathalie MARCHADIER, Marie-Laurence MORANGE, Alain PERCHE, Jean-Pierre PATAUD, Françoise PIQUET, Pascal RAFFIER, Guy RATINAUD, Raoul RECHIGNAC, Jean-Pierre ROMAIN, Richard SIMONNEAU, Maryse THOMAS, Christian VIGNERIE, Joël VILARD.

Suppléants présents : -

Absents : Véronique BINDE, Jean-Louis CLERMONT-BARRIERE, Daniel DESBORDES, Daniel ESCURE, Cécile GUILLAUDEUX, Jean MAYNARD, Agnès VARACHAUD.

Pouvoirs : Daniel DESBORDES à Bruno GRANCOING, Jean MAYNARD à Christian VIGNERIE, Agnès VARACHAUD à Eric DOMBRAY.

Secrétaire de séance : Magdaleina FREDON.

Objet

Service Enfance Jeunesse-Tarifification des structures « Adolescents »

Le Président rappelle que les membres de la commission « Enfance jeunesse » lors de leur réunion du 5 septembre dernier ont étudié une harmonisation des tarifs des structures « Adolescents », Jeun's Club et Vallée Sports.

Rappel de la tarification actuelle :

- Adhésion : 10 € par an/enfant pour Vallée Sports et 10,30 € par famille et par trimestre pour le Jeun's club soit 41,20 € annuel (par famille).

à laquelle s'ajoutent les participations suivantes :

- ½ journée sur le territoire : Gratuit pour les 2 structures ;
- journée sur le territoire : Gratuit pour les 2 structures ;
- ½ journée sur le territoire avec prestataire de services : 5 € pour les 2 structures ;
- journée sur le territoire avec prestataire de services : 10 € pour les 2 structures ;
- ½ journée hors territoire : 5 € pour les 2 structures ;
- journée hors territoire : 10 € pour les 2 structures ;
- soirée : 3 € pour le Jeun's club et gratuit pour Vallée sports ;
- Séjours courts et longs : déterminé en fonction des activités – décision déléguée au président.

Est proposée, à partir du 1^{er} septembre 2017, la tarification suivante :

- Une adhésion annuelle commune aux deux structures, Jeun's Club et Vallée Sports pour la période du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1. Le montant de l'adhésion serait de 13 €, cette proposition se veut être un compromis entre les contraintes budgétaires de la collectivité et sa volonté de préserver un tarif attractif pour les usagers.

A laquelle s'ajouteraient les participations suivantes, pour les 2 structures :

- ½ journée sur le territoire : gratuit ;
- journée sur le territoire : gratuit ;
- ½ journée sur le territoire avec prestataire de services : 5 € ;
- journée sur le territoire avec prestataire de services : 10 € ;
- ½ journée hors territoire : 5 € ;
- journée hors territoire : 10 € ;
- soirée : 3 € ;
- Séjours courts et longs : tarif déterminé en fonction des activités – décision déléguée au président.

Le conseil communautaire décide après en avoir délibéré d'accepter cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2017.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le
Le Président

Le Président,

